SEPTEMBRE 2026 | NUMÉRO 8

COEUR HAUTE SOMME

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ISSN 3130-4907

COEURHAUTESOMME.FR

Haute Somme
Communauté de Communes

SOMMAIRE & MOT DU PRÉSIDENT

1 EN BREF

2 LA NOUVELLE GOUVERNANCE

3 ZOOM SUR...

4 LE BUDGET

5 LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

6 LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

ÉRIC FRANÇOIS

Président de la Communauté de Communes de la Haute Somme

Chères habitantes, chers habitants de la Haute Somme,

C'est avec plaisir que je vous présente ce nouveau numéro de Cœur Haute Somme, qui vous invite à découvrir les actions menées par votre Communauté de Communes et les projets qui contribuent à faire vivre et avancer notre territoire.

L'année 2026 marque une nouvelle étape avec l'installation d'une nouvelle gouvernance. Dans la continuité du travail engagé, nous poursuivons une ambition commune : être au plus près des communes et des habitants, répondre aux besoins du quotidien et préparer l'avenir de notre territoire.

Parmi les évolutions importantes de cette année figure la prise de compétence de l'eau potable et de l'assainissement collectif, accompagnée de la création de notre Régie des Eaux. Ce nouveau service constitue un engagement majeur pour notre collectivité : assurer une gestion de proximité, efficace et durable d'une ressource essentielle à chacun d'entre nous.

Notre territoire est également riche de ses initiatives culturelles, sportives et patrimoniales, qui participent à son dynamisme et à son attractivité. Ces projets sont le fruit d'un travail collectif associant élus, agents, communes et partenaires, que je tiens à remercier pour leur engagement. Ensemble, continuons à construire une Haute Somme dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne lecture de ce nouveau numéro.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : *Éric François*
COMITÉ DE RÉDACTION : *Laurette Baert, Pascaline Pilot, Éric François, Vincent Morgant, Stéphane Geneté*

Crédits photos : *Communauté de Communes de la Haute-Somme*
Conception / réalisation : *Laurette Baert*

ISSN 3130-4907

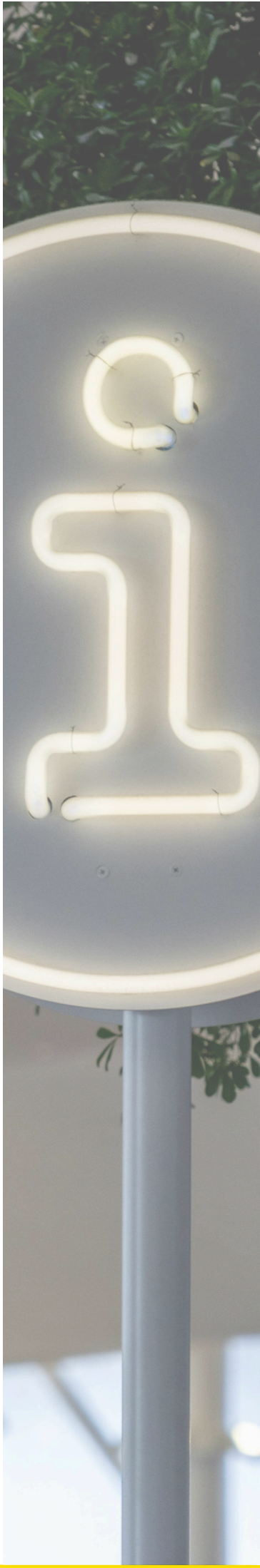

EN BREF 01

OUVERTURE DE LA PLAINE DE JEUX

Aussitôt les travaux achevés, la plaine de jeux extérieure du Centre Aquatique O_2 Somme a pu accueillir ses premiers visiteurs. Avec les fortes chaleurs des mois de juin, juillet et août, petits et grands ont pu se rafraîchir et partager de beaux moments en famille !
De plus, les associations sportives du territoire ont tenu à tour de rôle le chalet associatif installé au milieu des espaces verts du Centre Aquatique. Au menu : Glaces, boissons fraiches, crêpes, barres chocolatées et d'autres gourmandises.
À noter : la plaine de jeux est accessible uniquement avec un billet d'entrée.

LES SORTIES CULTURELLES

Depuis 2016, la Communauté de Communes de la Haute Somme organise des journées pédagogiques à destination des écoles du territoire. **En lien avec les commémorations du 110ème anniversaire de la Bataille de la Somme**, entre le 5 mai et le 2 juillet 2026, 17 écoles (CM1 & CM2) du territoire ont été accueillies sur 13 journées par les guides conférenciers du PETR Coeur des Hauts de France pour partir à la découverte du patrimoine mémoriel et historique du territoire. Au programme pour les 750 élèves, la visite commentée de la chapelle du Souvenir Français de Rancourt ainsi que le Mémorial sud-africain de Longueval au coeur du bois Delville avec la visite du cimetière militaire britannique du Delville Wood.

LE PONT-CANAL DE LA SOMME

Découvrez, actuellement à la Maison du Canal de Péronne : **une exposition consacrée au Pont-Canal de la Somme**.
Installée du 15 juillet au 31 octobre 2026, elle vous invite à en apprendre davantage sur cet ouvrage emblématique pendant les horaires d'ouverture de la Maison du Canal : les mercredis et vendredis de 13h30 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h30 puis de 13h30 à 18h00.
Pour aller plus loin, profitez également des permanences des équipes de la Société du Canal pour échanger avec elles. Elles seront présentes le samedi 3 octobre, les mercredis 14 et 28 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre.

LE TIERS-LIEU A 5 ANS

Déjà 5 années que le Tiers-Lieu Numérique a ouvert ses portes !
À cette occasion, l'équipe du Tiers-Lieu, a organisé une semaine d'ateliers gratuits ouverts à tous sur inscription.
Le vendredi 19 juin 2026, l'équipe a accueilli les élus et les partenaires du Tiers-Lieu Numérique pour leur faire découvrir le lieu et ses activités.
Le samedi 20 juin 2026, une journée portes ouvertes était proposée de 9h30 à 17h00 afin de permettre au public de découvrir le Tiers-Lieu et ses services.
Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.

ÉLECTIONS 2026

LA NOUVELLE GOUVERNANCE

02

ÉRIC FRANÇOIS

Président de la Communauté de Communes de la Haute Somme

Le Président assure l'exécution des décisions du Conseil Communautaire et représente la Communauté de Communes dans tous les actes de la vie civile.
Il préside de droit toutes les commissions et le Bureau Communautaire.
Il est l'autorité qui nomme le personnel

LES VICE-PRÉSIDENTS

JEAN-MICHEL MARTIN

1er Vice-Président

- *Délégation pour tous les actes administratifs*
- *Finances et suivi budgétaire*
- *Ressources humaines*
- *Affaires sociales, personnes âgées et services à la personne*
- *Santé*

GAUTIER MAES

2ème Vice-Président

- *Développement économique*
- *Canal Seine-Nord Europe*

VINCENT MORGANT

3ème Vice-Président

- *Administration générale*
- *Urbanisme*
- *Coopération intercommunale*
- *Communication*
- *Enfance & jeunesse*
- *Relations avec les établissements scolaires*
- *Énergies renouvelables*
- *Plan Climat Air Énergie Territorial*

JEAN-DOMINIQUE PAYEN

4ème Vice-Président

- *Habitat*
- *Aérodrome*
- *Pôle équestre de Péronne*
- *Tiers-lieu numérique*
- *Numérique (notamment les relations avec Somme Numérique)*
- *Relations avec le PETR Coeur des Hauts-de-France*

JEAN TRUJILLO

5ème Vice-Président

- *Travaux & voirie*
- *Aire d'accueil des gens du voyage (située à Péronne)*
- *Gendarmeries (Péronne et Roisel)*

MARYSE FAGOT

6ème Vice-Présidente

- *Tourisme*
- *Événementiel*
- *Mobilité*
- *Canal Seine-Nord Europe en lien avec le 2ème VP*

NICOLAS PROUSEL

7ème Vice-Président

- *Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)*
- *Gestion des eaux pluviales*
- *Espaces Naturels Sensibles*
- *Relations à l'habitant sur le projet/les travaux du Canal*

- *Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés*
- *Création et gestion des déchètteries*
- *Site de traitement des déchets de Moislains/Nurlu*
- *Relations avec le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM) à Rosières-en-Santerre*

CHRISTOPHE BOULOGNE

8ème Vice-Président

PHILIPPE COULON

9ème Vice-Président

- *Eau et assainissement (collectif et non-collectif)*

- *Équipements culturels et sportifs*

-Pôle artistique Musique & Danse
-Pôle culturel
-Centre Aquatique
-Gymnases

PHILIPPE PONCHON

10ème Vice-Président

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

ISAAC PEREZ

Conseiller délégué

- *Affaires sociales*
- *Santé*

- *Enfance & jeunesse*

ROMUALD HELFRIED

Conseiller délégué

BERNARD DELEFORTRIE

Conseiller délégué

- *Travaux*

- *Mobilité*
- *Tourisme*

MARC SAINTOT

Conseiller délégué

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau Communautaire est composé :

- **Du Président** ;
- **Des 10 Vice-Présidents** ;
- **Des 4 conseillers délégués** ;
- **Et de 10 membres issus du conseil communautaire** : Houssni Bahri, Céline Beaugrand, Aurore Carré, Jean-Marc Delmotte, Patrick Devaux, Jean-François Ducatteau, Séverine Mordacq, Vanessa Secchi, Betty Sorel et Arnaud Voiret.

ZOOM SUR

LA RÉGIE DES EAUX

03

Depuis le 1er janvier 2026, la Communauté de Communes de la Haute Somme assure les compétences liées à l'eau potable et à l'assainissement collectif. Une régie des eaux a donc été créée. Désormais, installée Place du Jeu de Paume à Péronne, cette dernière comporte un directeur, un responsable, six techniciens eau et assainissement, un comptable et une chargée de clientèle.
L'accueil physique du public ne peut pas encore être assuré en raison de travaux actuellement en cours.

L'EAU POTABLE

La Régie des Eaux assure désormais la gestion de **l'eau potable** pour les communes suivantes :

- Allaines
- Bouchavesnes-Bergen
- Bussu
- Cléry-sur-Somme
- Équancourt
- Étricourt-Manancourt
- Moislains
- Péronne

+ d'infos

Le paiement des factures peut être effectué :

Pas de prélèvement avant début 2027

- *Par chèque à la Trésorerie d'Albert ;*
- *En espèces ou par carte bancaire, auprès des buralistes agréés les plus proches de votre domicile, dont la liste est disponible sur le site impots.gouv.fr ;*
- *Par carte bancaire ou par virement sur www.payfip.gouv.fr.*

Pour les autres communes, aucun changement n'est à prévoir : leur fournisseur d'eau reste inchangé.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La Régie des Eaux assure désormais la gestion de **l'assainissement collectif** pour les communes suivantes :

- Doingt-Flamicourt ;
- Épehy ;
- Heudicourt ;
- Moislains ;
- Péronne ;
- Roisel ;
- Villers-Faucon.

Régie des Eaux Haute Somme

LES TRAVAUX AU SIÈGE DE LA RÉGIE

Facade avant

Accueil de la régie

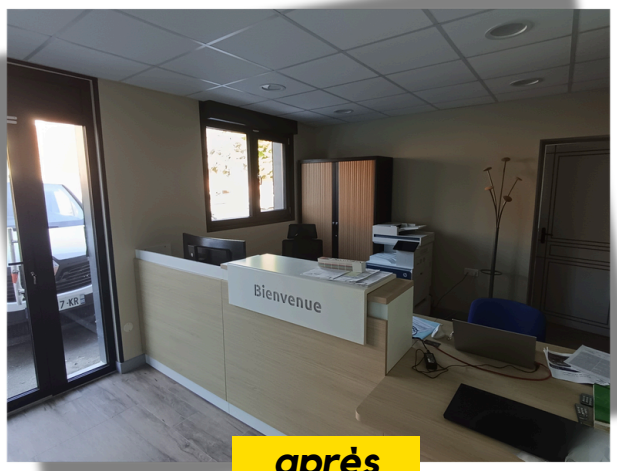

Bureau

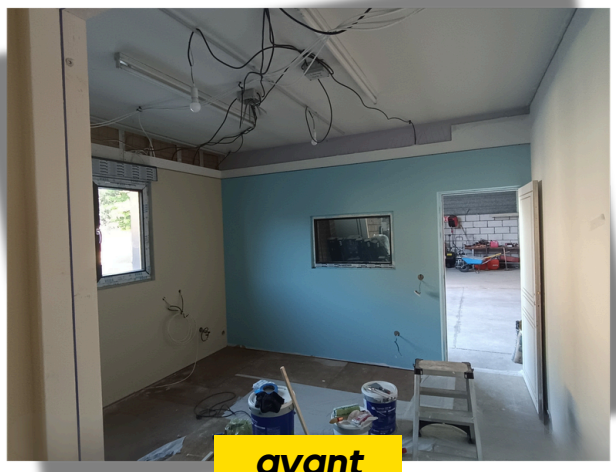

Les locaux seront ouverts au public prochainement.

accueil.eau@cchs.fr 07.62.41.25.93 07.64.00.53.39 (astreinte)

2026 LE BUDGET 04

Le budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la Communauté de Communes de la Haute Somme pour une année civile.
Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil Communautaire et détermine les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans chacune des Commissions.
Il doit être voté avant le 15 avril et jusqu'au 30 avril en cas d'élections.
Le budget se décompose en deux parties :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la Communauté de Communes (paies, entretien...)
- Recettes : toutes les recettes que la Communauté de Communes perçoit des impôts locaux, des dotations de l'État, de prestations de services...

Section d'investissement :

- Dépenses : toutes les dépenses liées aux dépenses d'équipements de la Communauté de Communes (travaux...)
- Recettes : issues des emprunts, des dotations et subventions de l'État et de l'autofinancement.

LES BUDGETS ANNEXES

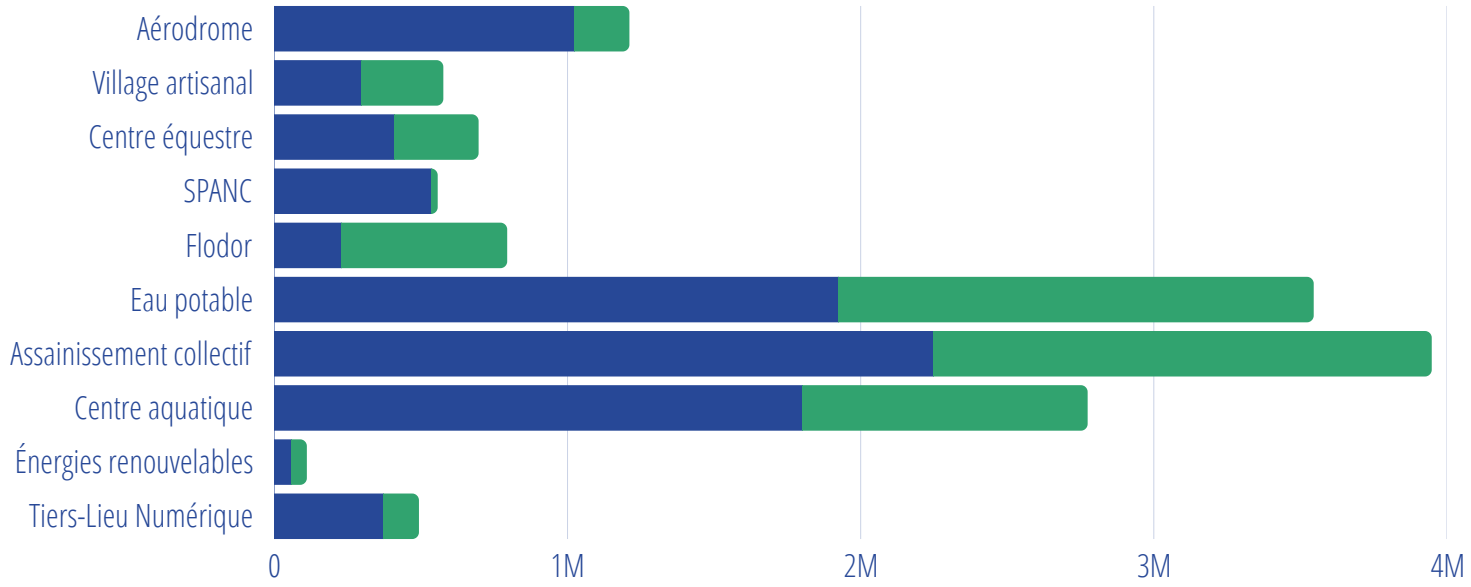

- Aérodrome : 1 211 081,65€ HT
- Centre équestre : 696 609,82€ HT
- Centre Aquatique : 2 774 276,96€ HT
- FLODOR : 794 141,62€ HT
- SPANC : 557 050,99€ TTC
- Tiers-Lieu Numérique : 493 103,30€ HT
- Village artisanal : 576 282,76€ HT
- Eau potable : 3 545 494€ HT
- Assainissement collectif : 3 948 133€ HT
- Énergies renouvelables : 110 700€ HT

(en lien avec les panneaux photovoltaïques)

Fonctionnement

Investissement

LE BUDGET PRINCIPAL

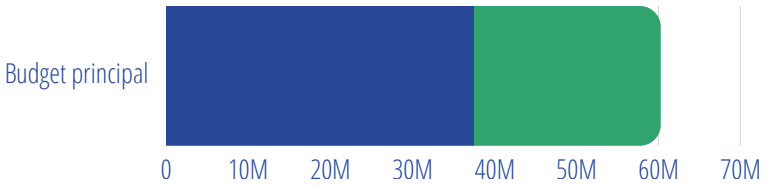

La Communauté de Communes dispose d'un budget principal qui s'équilibre en recettes et en dépenses, à hauteur de 60 303 546,90€ TTC et 10 budgets annexes.

en savoir +

QUELQUES RÉALISATIONS ET PROJETS EMBLÉMATIQUES

2 424 K€ TTC

ZAC* Mont Saint-Quentin

6 595 K€ TTC
(prévisionnel)

Maison du Canal et de la Nature

5 418 K€ HT

ZAE de la Croisette**
ex friche Flodor

2 480 K€ TTC

Siège de la CCHS

**Zone d'Activité Commerciale*
***Zone d'Activité Économique*

05

LA CTG

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche partenariale, en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire et portée par la Communauté de Commune de la Haute Somme. Elle est signée avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.
Elle vise à construire une politique sociale cohérente, adaptée aux besoins des habitants, en particulier des familles, des enfants et des jeunes.

LES GRANDS ENJEUX DE LA CTG

PETITE ENFANCE :

Accompagner le développement et l'adaptation de l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire.

- *Modes de garde des 0-3 ans*
- *Relais Petite Enfance*
- *Service Public de la petite Enfance*

ENFANCE :

Accompagner une offre éducative et de loisirs cohérente et équilibrée sur l'ensemble du territoire.

- Activités périscolaires et extrascolaires

JEUNESSE :

Accompagner les jeunes dans leur parcours et leur engagement sur le territoire.

- *Accès aux droits*
- *Mobilité*
- *Loisirs*
- *Prévention*
- *Formation*

LES ACTIONS ET ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS DEPUIS OCTOBRE 2025

Depuis octobre 2025, plusieurs actions ont été engagées afin de renforcer les services et les partenariats en faveur des enfants, des jeunes et des familles de la Haute Somme.

Les principales réalisations concernent notamment l'accompagnement de projets tels que la création d'une ludothèque itinérante et d'un nouvel accueil de loisirs, le développement des réseaux d'acteurs à travers la mise en place de COTECH* Petite Enfance, Péri-Extrascolaire et Jeunesse, ainsi que la création des Rencontres territoriales des assistantes maternelles.

Des actions favorisant l'inclusion ont également été développées entre les accueils de loisirs et l'IME de Péronne.

Par ailleurs, des diagnostics scolaire, périscolaire et extrascolaire ont été lancés afin d'aider les élus à construire le parcours éducatif de demain.

Enfin, un projet de soutien à la parentalité a été élaboré, avec l'organisation de trois spectacles-conférences à destination des familles entre octobre et novembre 2026.

**Comité technique*

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

de votre Communauté de Communes

06

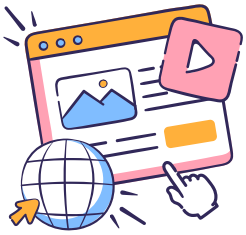

Le Festival Luméric

Le Festival Luméric revient bientôt pour une cinquième édition !
Il prendra place au gymnase rue Saint-Denis à Péronne les **27 et 28 novembre** prochains. Jeux rétro, flippers, Fablab et découvertes numériques, créativité, numérique adapté et solidaire, sensibilisation, cybersécurité, cyberharcèlement, santé et bien-être... petits et grands trouveront forcément leur bonheur ! Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts !

ZAE de la Croisette

Les travaux d'aménagement de la Zone d'Activité Économique de la Croisette sont terminés depuis plusieurs mois. L'usine Écofrost qui y est installée a démarré son activité. Les autres terrains maintenant viabilisés sont à vendre. Certaines entreprises ont déjà montré leur intérêt pour l'acquisition de certaines parcelles.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Après 250 réunions de travail entre 2017 et 2025, le PLUi a été approuvé en conseil communautaire.
Il est consultable sur le site : https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/ ce qui le rend exécutoire.

Le Pacte Territorial France Rénov' :

Depuis le 1er avril, un Pacte Territorial France Rénov' est mis en place sur les territoires des Communautés de Communes de la Haute Somme et de Terre de Picardie pour une durée de 5 ans. Financé par les collectivités, l'État et l'Anah*, il permet de bénéficier d'aides financières pour des travaux de rénovation (isolation, adaptation du logement, travaux lourds...).

**Agence nationale de l'habitat*

+ d'infos

03.75.65.00.65 **habitat@coeurdeshautsdefrance.fr**

Permanence sur rendez-vous tous les 1ers mercredis du mois à la CCHS

POUR NE RIEN RATER DE NOTRE ACTUALITÉ !

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCUEILLE DU LUNDI AU JEUDI DE 8H00 À 12H00 ET DE 13H30 À 17H00 ET LE VENDREDI JUSQU'À 16H30.

23 AVENUE DE L'EUROPE - 80200 PÉRONNE *03.22.84.27.51* *CCHS@CCHS.FR*

SUIVEZ-NOUS !

PAGE FACEBOOK :
Communauté de Communes de la Haute Somme

SITE INTERNET :
www.coeurhautesomme.fr

PAGE LINKEDIN :
/cchautesomme

APPLICATION :
Intramuros
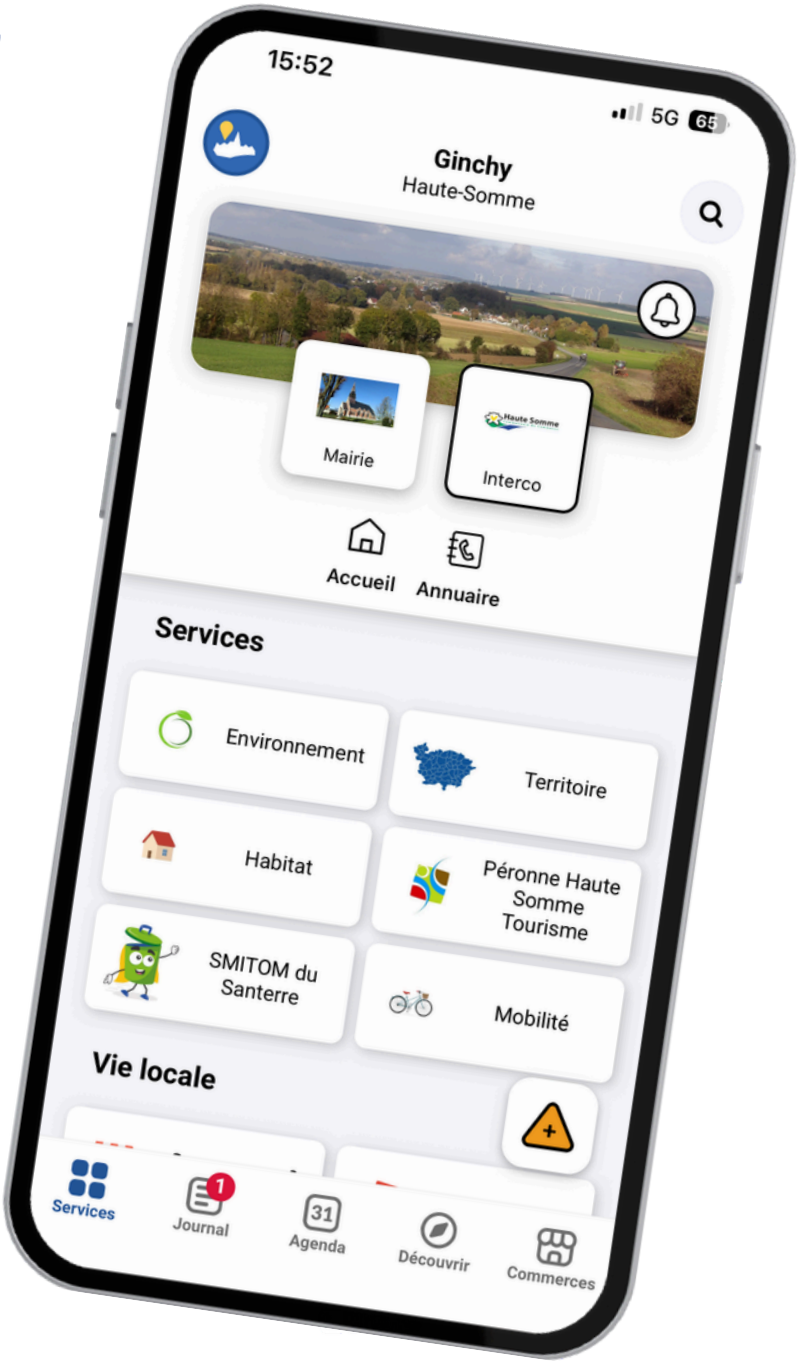
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION INTRAMUROS